



SYNEOS

BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 006028231		1ere Gachée : 04:53 (1)		Date : 30/10/2025		CLAU2510275868		Zone : ZONE 3	
Quantité : 8.00 m3				Réf. commande(2) :				Véhicule : 337	
Client : C9223800		DTCM		Chantier : ROISSY		ROISSY EN FRANCE		Chauffeur : OUMAROU	
23 B rue de Reims				30 RUE DES BUISSONS				OUMAROU	
78500 SARTROUVILLE				95700 Roissy-en-France				Centrale : BOBIGNY	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		CONSEILS DE SECURITE	
réelle		debut fin		chantier		centrale		en aucun cas nos produits	
								ne doivent être ingurgités	
								ou entrer en contact avec la	
								peau au risque de provoquer	
								des allergies des rougeurs	
								ou des brulures	
Quantite Origine : 200.00 m3									
Quantite Restante : 192.00 m3									
Livree Reelle : 8.00									
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax			
DTCMC30JXF4S3	BPS	NF	XF4	CL 0,40	S3	20			
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)				
CEM II/A-S 42.5 N				0	C30/37				
Appellation commerciale : BPS XF4 C30/37 S3 D20 - POMP C CEM II				Température :					
Mode de livraison :				N° Grue :					
Retour béton									
SERVICES			ADJUVANTS			LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIBUTION CARBONE			8.00 METRE CUBE			AER 1.10			
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE			8.00 METRE CUBE			RP			
Moule éprouvette 11x22			12.00 Unité			SPHRE VISCO FLOW			
RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR			8.00 METRE CUBE			800POWER			
FORFT OUVERTURE CENTRALE			1.00 FORFAIT			PRE			
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):						Nom:			
Type et quantité:						Signature du client:			
Demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non